

# **[BFMTV] Augmenter la durée du travail par temps de crise, cela peut être "humainement impossible", alerte Laurent Berger**

**A l'antenne de BFM Business, le secrétaire général de la CFDT est revenu sur les 25 ordonnances adoptées par le gouvernement ce mercredi pour tenter d'enrayer la crise économique liée à l'arrêt des activités en France.**

La France doit se préparer à "un effort long" pour absorber les effets de la crise. Ce mercredi, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé [l'adoption, en Conseil des ministres, de 25 ordonnances](#) afin de répondre à la paralysie économique et sociale que connaît le pays du fait de la pandémie de coronavirus.

Une première série de textes pour lesquels le gouvernement a, exceptionnellement, reçu une habilitation compte tenu de l'urgence de la situation mais qui est loin de faire l'unanimité. Notamment du côté de l'opposition et de la classe syndicale.

Dans l'émission Inside ce mercredi, le secrétaire général de la CFDT a convenu que plusieurs de ces mesures se révélaient tout à fait bienvenues, à l'instar de l'élargissement du chômage partiel à "des professions qui jusqu'alors n'y avaient pas le droit" ou de la prolongation des chômeurs en fin de droits, mais s'est cependant inquiété de l'instauration de certaines mesures sans que de véritables concertations n'aient eu lieu au sein des entreprises.

## **Mesure "outrancière"?**

Parmi les sujets qui fâchent et sur lesquels le patron de la CFDT émet des réserves, celui qui concerne la durée du travail par temps de crise économique et de pandémie. Une mesure qui prend la forme d'une dérogation permettant d'allonger la durée hebdomadaire du travail dans plusieurs secteurs (jusqu'à 60 heures contre 48 actuellement) et que certains syndicats qualifient d'"hérésie", voire d'"esclavage moderne".

Pour Laurent Berger, cette "ordonnance (...) paraît outrancière dans la façon dont elle est écrite" (...) "Il faudra être extrêmement clair sur les conditions de déclenchement de ces horaires (...) Il n'y a rien qui pourra se passer dans les entreprises de positif si ça ne passe pas d'abord par un dialogue social. Et donc pas par une décision unilatérale de l'employeur", pointe-t-il.

Si le secrétaire général de la CFDT reconnaît qu'il importe aujourd'hui de faire preuve de souplesse au regard de l'urgence de la situation, il rappelle que cette souplesse doit être construite "par du dialogue social" (...) "Il faut que ce soit très temporaire ces ordonnances, notamment sur la durée du travail, et il faut qu'elles soient (instaurées - NDLR) dans le cadre d'un dialogue social et pour des secteurs très très particuliers", avertit-il.

"Vous ne ferez pas travailler des travailleurs de l'agro-alimentaire 60 heures par semaine. C'est juste humainement impossible", conclut-il.

Liens utiles

<https://bfmbusiness.bfmtv.com/france/augmenter-la-duree-du-travail-par-temps-de...>